

Le Bulletin municipal

  www.mairie-plouye.bzh

Édition estivale 2022

PLOUYÉ

Magazine édité par la commune de Plouyé - Directeur de la publication : Grégory Le Guillou



*Projet de
halle ouverte*

SOMMAIRE

EN COUVERTURE

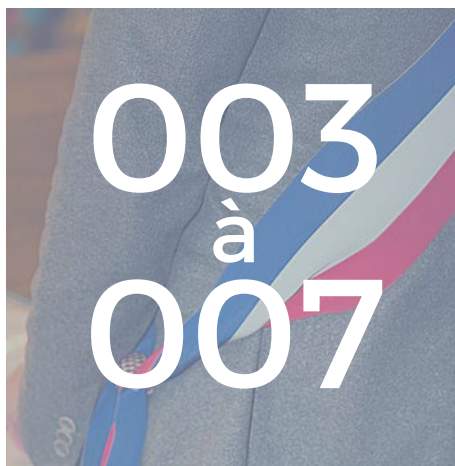
- Esquisse projet halle ouverte



- 003** Mot du Maire
- 004** Commémorations & clocher
- 005** Numérotation des villages
- 006** Retour sur les élections
- 007** Point travaux divers
- 008-009** Dossier halle ouverte
- 010** Chantier école & mutuelle
- 011-012** École & activités
- 013** Pardon de St Mathurin
- 014-016** Associations & animations
- 017** C.C.A.S.
- 018** Monts d'Arrée Cté : loisirs
- 019** Redadeg 2022 & recette
- 020** Infos générales

Enquête sur l'avenir de la bibliothèque municipale

Répondez au questionnaire disponible en mairie ou via le Qr Code ci-dessous :



Vie communale

Découvrez le mot du maire, les différents évènements & travaux, réalisés ou prévus sur notre commune.



Dossier : projet de halle ouverte

Présentation du projet phare de la commune pour l'année 2022.



École

Point sur les travaux de rénovation thermique et retour sur les divers ateliers suivis par les élèves.



Actions du C.C.A.S, Associations, Loisirs & Infos pratiques

Temps forts des actions menées par le C.C.A.S : le repas des Aînés, l'anniversaire de la doyenne.
Retour sur le Pardon de Saint Mathurin.

Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

À Plouyé, la vie est revenue avec ses manifestations de printemps très suivies telles que le tournoi inter bars du PMU, l'arrivée d'un club de pétanque venu fouler les abords de notre terrain de foot, le pardon de Saint Mathurin, la kermesse avec son cochon grillé et enfin, dernièrement, le repas de nos Aînés où nos têtes blanches furent très heureuses de se retrouver.

Dans ce bulletin estival, nous allons évoquer le projet pour l'ancienne école des filles. À cet égard, je tiens à remercier tous ceux et celles qui se sont déplacés lors de la réunion publique, mais également en mairie, pour consulter notamment les premières esquisses réalisées par les cabinets d'architectes sollicités. La maquette 3D est toujours disponible dans l'ancienne salle du conseil afin de vous laisser l'opportunité de donner votre avis sur ce projet qui nous tient très à cœur.

À l'instant où j'écris ces lignes, les restrictions sanitaires ont peu à peu disparues de notre quotidien mais la venue de nouveaux cas de COVID-19 parmi nos connaissances nous rappelle que la situation peut se renverser soudainement et nous appelle à la prudence. C'est dans ce contexte que doucement se prépare le pardon de Plouyé qui nous l'espérons, aura bien lieu cette fois ci.

Avec la guerre en Ukraine, l'Europe s'est retrouvée transportée 80 ans en arrière. La solidarité à Plouyé a été au rendez vous. Merci au CCAS, aux bénévoles et à tous ceux qui ont fait des dons pour leur implication.

Je vous laisse à votre lecture et vous souhaite, à toutes et à tous de passer un agréable été.

Grégory LE GUILLOU.



Grippe aviaire : (influenza aviaire)

Cette année, la grippe aviaire est plus violente qu'elle ne l'a jamais été. Au 12 avril, **14 millions de volailles ont été abattues** en France depuis le mois de novembre. Des canards, principalement, mais également énormément de poulets et la quasi-totalité des pintades. Une horreur sanitaire, financière et psychologique pour les éleveurs.

Le **H5N8**, du nom de la souche actuellement à l'œuvre, est redoutable. Très contagieuse, la maladie est véhiculée par les oiseaux migrateurs mais contamine très rapidement les oiseaux "domestiques" et entraîne parmi eux une mortalité élevée. Pour tenter d'enrayer la contagion, toutes les volailles sont confinées depuis l'automne. Les particuliers qui possèdent quelques poules dans leur jardin sont également pointés du doigt et soumis aux mêmes règles de biosécurité (enfermement ou mise à l'abri sous filet de leurs oiseaux) et déclaration en mairie.

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures-de-biosecurite-pour-les-operateurs-professionnels-et-les-particuliers>



Commémorations du 19 mars et du 8 mai



2022 marque le retour à la normale de la célébration des commémorations du 19 mars 1962 et du 8 mai 1945.

Les mémoires de la Guerre d'Algérie sont douloureuses mais elles sont précieuses. Notre mission collective est de porter un regard lucide sur les blessures du passé, de poursuivre le travail d'histoire, de vérité et de réconciliation.

Le 8 mai 2022 notamment, marque le 77ème anniversaire de la Victoire de la France et de ses alliés contre le nazisme. Cet événement s'inscrit dans notre patrimoine commun.

L'équipe municipale remercie une nouvelle fois, nos valeureux porte-drapeaux, Monsieur Yves Deniel et Monsieur Robert Blanchard.



Notre clocher "des solidarités"

En fin d'année dernière, la commune s'est équipée de deux projecteurs installés dans notre clocher, permettant, notamment d'éclairer ce dernier, de manière "festive", à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Depuis le début de l'année, cet équipement est également utilisé ponctuellement pour mener des actions symboliques telles que, le 14 février dernier, l'illumination du clocher en **violet** à l'occasion de la journée internationale de l'Épilepsie, ou encore, le 2 avril 2022, en **bleu** en l'honneur de la journée internationale de l'Autisme.

Avec l'entrée en guerre de la Russie contre l'Ukraine, le 24 février 2022, notre clocher fut une nouvelle fois sollicité.

En effet, afin de témoigner de leur soutien, nos élus ont décidé d'éclairer le clocher aux couleurs du drapeau ukrainien.

Pour aider à l'accueil des ukrainiens, notre commune a également participé à des collectes de produits de premières nécessités, en partenariat avec Huelgoat et Carhaix.

Nous vous remercions encore, toutes et tous chaleureusement, pour l'aide que vous leur avez apporté pour les accompagner dans cette douloureuse épreuve.

Enfin, si vous souhaitez mettre en lumière une cause, n'hésitez pas à contacter la mairie qui relayera avec plaisir, votre demande.





Numérotation des villages

Une nécessité

Les **samedis 7 et 21 mai 2022**, deux permanences en mairie, tenues par des élus ainsi que Madame Devillette, agent administratif contractuel, furent coordonnées pour délivrer aux habitants le numéro attribué à leurs habitations.

Cette numérotation, entamée depuis 2019 avec la précédente municipalité, est une procédure d'une grande importance pour la vie quotidienne des administrés. En effet, elle permet de faciliter l'exécution du service postal et surtout de mieux identifier les habitations pour les services de secours notamment.

À l'issue de ces permanences, une attestation était également remise à chaque administré permettant ainsi d'identifier le nouvel adressage.

Ce document sera à fournir aux différents services, tels que les impôts notamment, pour les avertir de ces modifications.

Pour information, la référence couleur de la plaque distribuée aux habitants par la mairie est la suivante : RAL3004.

Nous rappelons aux retardataires, que des plaques restent encore disponibles en mairie aux horaires d'ouverture.

Jusqu'ici uniquement imposée aux communes de plus de 2 000 habitants, l'adressage devient dorénavant obligatoire pour toutes les communes, en vertu de l'article 169 de la loi 3DS promulguée le 21 février 2022.

Le conseil municipal est clairement en charge des dénominations des voies et lieux-dits et de leur numérotation.

C'est une obligation pour toutes les communes.

Pour rappel, ce que l'on nomme «*adressage*» renvoie au fait de donner un nom à tous les lieux-dits et à toutes les voies (dont les voies privées ouvertes à la circulation), et de numéroter toutes les maisons et constructions présentes dans le territoire d'une commune.

L'adresse constitue une brique politique aux mains de la commune qui gère sa **Base Adresse Locale** et irrigue tout le système d'information de l'État via la **Base Adresse Nationale**.




VOUS NOUS INTERROGGEZ
SUR LE LOGEMENT
 DEPUIS 1991

Sur rendez-vous au 02 98 46 37 38
 ou en ligne www.adilz9.org

NOS PERMANENCES DANS LE SECTEUR :

HUELGOAT :

Monts d'Arrée Communauté
 12 rue du Docteur Jacq
 4ème vendredi matin / 9h00 - 12h00

CARHAIX-PLOUGUER :

Locaux de la CPAM - Maison de Services Publics
 Place de la Tour d'Auvergne
 1er et 3ème mercredi après-midi / 14h00 - 17h00

2022 : une année électorale bien chargée

Élection Présidentielle 2022

Une forte mobilisation des électeurs plouyéziens

Les 79,72% de taux de participation au premier tour des élections et 69,49% au second, témoignent d'une très forte mobilisation des électeurs sur notre commune pour l'élection présidentielle.

Le flot constant d'électeurs, de l'ouverture officielle déclarée à 8h00 du matin jusqu'à la fermeture à 19h00, n'a pas permis aux membres du bureau de s'ennuyer durant ces deux permanences électorales.



Législatives du 12 & 19 juin 2022 :

Avec 56,53% de participation pour le 1er tour et 61,99% pour le 2ème tour à Plouyé, le constat est globalement le même qu'à l'échelle nationale : les élections législatives peinent à intéresser les français.



Mme Pennaneac'h était très touchée par cette reconnaissance de son travail depuis 20 ans au service de la commune et des municipalités qui se sont succédées

Notre secrétaire mise à l'honneur

Médaillée d'argent

En clôture de conseil, lors de la séance du 22 juin dernier, les conseillers municipaux de Plouyé en ont profité pour mettre à l'honneur Gaëlle Pennaneac'h, secrétaire de mairie, pour ses vingt ans de service.

Dans une petite allocution, Monsieur le maire a tenu à la remercier de **"son énergie, sa disponibilité et la réactivité dont elle fait preuve pour la commune, les élus, pour ses concitoyens et la bonne marche de notre collectivité territoriale."**



Installation d'un abribus à la Croix Neuve

RAPPEL À LA LOI : BRUIT DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Nous rappelons, que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause à gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

À cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



Point travaux routiers

Un budget mesuré

Coat Cod, route de Kerjean & aire de déchetterie...

Comme chaque année, des prévisions de travaux dans différents secteurs de la commune sont programmés.

Cette année, les travaux envisagés sont la réalisation de travaux d'enrobé dans le village de Coat Cod, la route de Kerjean et enfin l'aire de déchetterie installé après la cité Kerjean.

Ces travaux sont estimés à 50 000 € environ, soit un budget trois fois moindre que l'an dernier.

Cette enveloppe, réduite par rapport aux années précédentes, s'explique notamment, par les chantiers et projets déjà en cours de réalisation tels que la rénovation thermique de l'école primaire ou encore, la transformation future de la vieille école en halle ouverte.

L'équipe municipale est consciente qu'il est nécessaire de faire des choix afin de conserver une maîtrise parfaite de la gestion des finances communales, surtout en cette période troublée et incertaine.

D'autre part, des travaux en divers points de la commune ont également été réalisés. Ils consistaient au curage de fossés et au dérasement des accotements.

Passage de flambeau

Arrivée d'un nouvel agent de voirie sur la commune et départ de Monsieur LE MAT

Depuis le 1er juin 2022, Monsieur Philippe LE FOLL a rejoint l'équipe technique communale.

Son embauche vient compenser le futur départ de Monsieur Bernard LE MAT, agent au service de notre collectivité depuis 1983, qui fera valoir ses droits à une juste retraite à compter du 1er septembre 2022.

Un repos bien mérité et la perspective, pour lui, d'une nouvelle vie.

Originaire de Plouyé, Monsieur LE FOLL est un visage connu de toutes et de tous.

Les tâches d'un agent technique sont très variées et demandent beaucoup de polyvalence, mais ce passage de flambeau, malgré toutes les contraintes inhérentes au poste, se déroule dans la bonne humeur avec une recrue bien motivée.

Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue à Monsieur LE FOLL et remercie Monsieur LE MAT pour toutes ces années passées à valoriser et à entretenir notre jolie commune. Une page se tourne donc à Plouyé.



De gauche à droite : M. Bernard LE MAT, M. Philippe LE FOLL et M. Jean-Pierre MELL



DOSSIER HALLE OUVERTE

Point sur l'avancée du projet



Le comité technique consultatif lors de la réunion du 25 mars 2022

La réflexion sur l'avenir de l'ancienne école des filles a débuté en avril 2021. Pour l'accompagner dans cette démarche la commune a sollicité l'appui du CAUE du Finistère, représenté par M. Duverger.

Après une première visite des lieux en mai, le CAUE a rédigé courant juin 2021, une étude faisant apparaître deux scénarios pour l'aménagement d'un espace inclusif, appropriable, ouvert sur le paysage et complémentaire aux équipements existants. Soit une démolition-reconstruction soit une transformation.

Monsieur le Maire a poursuivi la concertation des associations qui s'est concrétisée lors d'une réunion publique ouverte à la population et aux associations le 2 novembre 2021. Cette concertation a permis notamment de souligner l'intérêt architectural du bâtiment et de mesurer l'attachement d'une partie de la population à l'école des filles mais aussi d'établir une ébauche de ce que pourrait devenir l'ancienne école.

- Conservation du bâtiment avec de larges ouvertures comme le proposait l'étude CAUE
- Espace complémentaire à la salle polyvalente. Exemple : les crêpes sous la halle et le fest-noz dans la salle
- Salle de sport pour école
- Table de Ping-pong à disposition : aire de jeu permanente pour le skate ou la découverte de sports
- 240m² : espace suffisant pour les événements, pas d'extension nécessaire
- Abriter le bâtiment du vent : coulissants
- Sanitaires à nettoyage automatique
- Branchements électriques pour les biligs, les frigos, les friteuses, la buvette...
- Bloc fermé pour réserve/buvette
- Bancs / tables pour randonneurs (aire de pique-nique)
- Des boxes pouvant être déplacés pour libérer l'espace (pour les ados et le stockage)

C'est le cabinet d'architecte **BRA.** au vu des intentions architecturales présentées devant le comité technique consultatif et du montant des honoraires proposés : 60 236.60€ HT, qui a été retenu pour la réalisation de ce projet fortement emblématique pour notre commune.

Basée à Rennes, **BRA.** est une agence d'architecture dont le nom signifie **B**ureau, **R**éflexion, **A**rchitecture. Cette agence travaille sur des projets publics et privés de tous types d'échelles.

B R A .

Halle ouverte : un nouveau souffle à Plouyé

Votre avis nous étant essentiel, nous vous avons laissé la possibilité de consulter, **du 14 au 25 mars 2022**, les propositions des 4 cabinets d'architectes retenus lors de la première phase de l'opération.

Celle-ci, consistait à trouver LE cabinet qui répondrait au mieux à nos/vos attentes, pour faire de ce lieu emblématique, l'un des pôles d'attraction majeur de notre commune, tout en respectant l'enveloppe budgétaire allouée.

La municipalité remercie chaleureusement tous les participants pour leurs conseils et suggestions durant cette consultation.



PROCHAINES ÉTAPES :

1 - *Le financement : demandes de subventions effectuées auprès de l'État, de la Région et du Département.*

2 - *Signature du marché travaux avant avril 2023*



Coût du projet :

Le montant de l'opération a été évalué à 550 000€ HT.

Pour l'heure, le projet bénéficie d'une subvention de l'État de 110 000€ au titre de la DSIL. D'autres demandes de subventions sont en cours.

Ce programme de rénovation du bâtiment communal de l'ancienne école des filles entre dans le cadre du CRPE établi par le Pays Centre Ouest Bretagne au niveau de la revitalisation du bourg.



Les élus et les architectes lors de la 1ère réunion de travail le 27 avril 2022

École : travaux de rénovation thermique

Un chantier bien avancé

Comme vous le savez déjà, la commune a lancé une opération de rénovation énergétique de l'école. Depuis le mois d'avril, le chantier est lancé.

Le montant de cette opération, comprenant les travaux et la maîtrise d'œuvre, a été initialement évalué à 431 000€ HT. Pour réaliser ces travaux, la commune bénéficie d'une subvention de l'État d'un montant de 127 000€ au titre de la DSIL, de 21 500€ du Département et de 109 253€ de la Région.

Ces travaux comprennent la rénovation de deux classes de maternelles, la création d'une chaufferie bois (granules), d'une VMC double flux et des réseaux.

Découvrez le chantier en images : (travaux de gros œuvres réalisés par la SA COBA de Morlaix).



Réflexion autour d'une mutuelle communale

Ouverte à tous les habitants de la commune

Durant la séance de conseil municipal du 22 juin dernier, des représentants de GROUPAMA sont venus présenter aux élus une offre de complémentaire santé spécifique pour les communes.

GROUPAMA est un assureur mutualiste dont la gestion santé est basée sur Landerneau. Le groupe assure un service de proximité avec une agence située à Huelgoat.

Pour les habitants de Plouyé, GROUPAMA propose une complémentaire santé adaptée répondant au nom de **Groupama Santé Active**. Cette complémentaire permet à chacun d'être remboursé de ses dépenses de santé selon ses besoins et son budget.

3 formules à prix attractifs sont proposées :

la formule "Éco" couvrant les besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation

la formule "Équilibre" répondant à des besoins de base en matière de soins médicaux et d'hospitalisation et permettant des remboursements en dentaire et optique

la formule "Confort" qui permet de couvrir des besoins plus importants en matière de soins médicaux, dentaire/optique, hospitalisation.

La municipalité est actuellement en pleine réflexion sur le sujet et reste ouverte aux propositions des assureurs concurrents.

À ce titre, il est même possible pour une commune, de cautionner plusieurs assureurs différents afin d'offrir à ses habitants un choix plus important.

Une réunion publique sera prochainement programmée pour vous présenter les avantages d'une telle mutuelle.

Si vous êtes intéressé par cette proposition, n'hésitez pas à contacter la mairie au **02 98 99 70 07** pour le faire savoir et nous expliquer vos attentes.



Nouvelle structure de jeux pour l'école

Avec la participation financière de l'Amicale Laïque

Nous vous en avons parlé, elle est arrivée et installée !

La nouvelle structure de jeux est enfin opérationnelle. Installée par notre service technique à l'arrière de l'école, sur une surface gazonnée, la nouvelle structure de jeux séduit déjà son public.

Le Maire, Grégory Le Guillou, la Présidente de l'Amicale Laïque, Audrey Cam et la Trésorière, Sabine Demeuré, s'étaient donnés rendez-vous le 3 mai dernier pour l'admirer et la voir en action.

Composée de deux éléments en bois avec escalade et toboggans, cofinancés par l'Amicale Laïque et la municipalité, l'ensemble acheté auprès de l'entreprise **Hy Land** est revenu à **7 241€ TTC**.



Place au carnaval !

Déguisements à la cantine et repas de fête.

Rire, bonne humeur et déguisements étaient au programme à la cantine, pour marquer comme il se doit cette journée de **Mardi Gras**.

Toujours très appréciée et plébiscitée par les enfants, cette fête est l'occasion d'admirer de magnifiques déguisements, car cette année encore, les enfants n'ont pas manqué d'imagination pour nous surprendre.



Nouvelles plantations

Un travail d'orfèvre

La serre est à nouveau opérationnelle à l'école. La bâche, endommagée par les intempéries, a été remplacée par notre service technique à la fin du mois d'avril.

Depuis, les enfants ne ménagent pas leurs efforts pour réaliser de nouvelles plantations. Terreau et arrosage, rien n'est laissé au hasard par nos petits jardiniers très méticuleux.

Les récoltes seront, comme l'an passé, utilisées pour la conception des repas de la cantine municipale. Une fierté pour les enfants !



Ateliers artistiques

À la garderie, on ne s'ennuie pas...

Les activités et les idées ne manquent pas à la garderie avec Françoise, agent communal, pour occuper les enfants.

Coloriages, découpages, peinture à la paille, tout est possible. C'est ainsi qu'à l'occasion des fêtes de Pâques, de magnifiques petits poussins ont pu voir le jour...



Pardon de Saint Mathurin

Une réussite !

Après deux années de silence, en raison de la crise sanitaire, l'association "Les Amis de Saint Mathurin" a redonné de la gaité à ce lieu merveilleux, en organisant son pardon. La journée fut magnifiquement ensoleillée, et l'engouement était au rendez-vous ce **samedi 8 mai**.

Au programme festif figuraient le traditionnel repas champêtre avec jambon à l'os, une animation musicale par quelques sonneurs de **Re an Are**, une buvette, des jeux, une tombola et un concours de palets avec des lots à gagner dont un "pass" quatre jours pour le festival des Vieilles Charrues.

Grâce au travail remarquable des bénévoles, le succès fut à nouveau au rendez-vous avec plus de 150 repas servis pour l'occasion.

La messe, célébrée par Peter Breton, fut l'occasion de chanter des cantiques dans le breton local. Très prisée par le public, elle permit de réunir une centaine de personnes. La cérémonie fut clôturée de la plus belle des manières avec la célébration d'un baptême.

L'Association, "Les Amis de Saint Mathurin", remercie chaleureusement tous les bénévoles et les participants pour leurs encouragements à renouveler l'expérience l'année prochaine et souhaite un bel été à toutes et à tous.

Contact : 06 72 55 87 69



Crédit photo Sylvanna Tripoz



Crédit photo Sylvanna Tripoz



Une porte d'entrée remplacée

L'ancienne porte principale de la chapelle n'étant plus fonctionnelle, une nouvelle, confectionnée par l'entreprise plouyéenne "Constructions de l'Ellez" a été inaugurée lors du Pardon.

Cette installation est unanimement saluée par les visiteurs qui estiment que la nouvelle porte donne un cachet supplémentaire à notre jolie chapelle.

D'un montant total de **938.52€ TTC** l'association "Les Amis de Saint Mathurin" a souhaité soutenir financièrement cette opération en offrant 500€ à la commune.



Nos associations

"En Tricotant..."



Contact : Sophie Ménard 06 45 41 88 79



Les objectifs fixés en début et mi saison du championnat ont tous été atteints.

Une petite ombre au tableau malgré tout, en Janvier pour la phase-retour compte tenu des absences et d'un départ soudain, il a fallu malheureusement supprimer une équipe.

L'équipe A du capitaine Christian Rosconval évoluait en Pré Régional dans un groupe très relevé. Pour cette deuxième partie de saison les renforts de Yoann Toux et Adrien Plassart ont permis à cette équipe de terminer à la 4ème place et donc de se maintenir à ce niveau.

L'équipe B de D3 avec notamment Clément Plassart et Antoine Claustre avait pour unique but de terminer à la première place de son groupe de D3 pour jouer la montée à l'échelon supérieur. En ne concédant qu'une seule défaite, « le contrat » est rempli. Elle jouera en D2 la saison prochaine.

La C après avoir disputé la phase-aller en D5 découvrait la D4 et avait pour simple objectif de se maintenir.

Elle fait mieux que prévu en terminant à la 2ème place, ratant de peu la montée en D3.

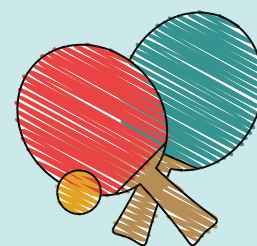
La plus grande satisfaction de la saison une nouvelle fois, a été pour les dirigeants et encadrants, le comportement de l'équipe des jeunes.

Après avoir dominé son groupe de D4 en phase-aller et accédé à la D3 elle se classe 1ère et monte en D2. Une preuve que la formation effectuée au sein du club continue à être efficace.

L'école de tennis de table qui avait lieu tous les mardis et jeudis a permis à plusieurs jeunes débutants de découvrir le «Ping Pong» . Les séances reprendront début septembre.

La section « loisir », nouvellement créée, a bien fonctionné le samedi matin et elle continuera la saison prochaine.

Pour clore la saison le club a prévu de participer à plusieurs manifestations entre autre dans le cadre des fêtes patronales de Plouyé au mois d'août.



L'équipe des plus jeunes : Ewen Nedellec, Nolan Le Borgne et Meghane Le Bihan.

Créée en octobre 2020, " **LASPHERE** " a pour but d'organiser des événements culturels, musicaux et artistiques, afin de soutenir et d'accompagner les associations locales, ainsi que les artistes et les compagnies qui désirent se produire en public avec des moyens matériels et techniques.

KEVREDIGEZH NEVEZ E PLOUYÉ : "LASPHERE"

Savet e miz Here 2020, « **LASPHERE** » he deus evit pal aozañ abadennoù tro-dro d'ar sevenadur, d'ar sonerezh ha d'an arzoù, evit sikour hag ambroug ar c'hevredigezhioù eus ar vro, hag ivez an arzourien hag ar c'hompagnunezhioù a faot dezhe kinnig abadennoù en ur vezañ skoazellet war an dafar hag an teknik.

Goût hiroc'h : Ao. Stéphane MARIAGE,
07.77.07.63.70.

(Pas kaout aon leuskel ur gemennadenn)

Nouvelle association sur Plouyé :

"**LASPHERE**"



CONTACT :

Monsieur Stéphane MARIAGE au :



07 77 07 63 70 (N'hésitez pas à laisser un message)



"La Carhaisienne" s'installe à Plouyé :

Un nouveau souffle...



Depuis fin mars 2022, notre commune est fière d'accueillir, le club de pétanque "La Carhaisienne".

Et pour en témoigner, elle a mis à la disposition du club, un espace près du terrain de sports. Gageons que cette nouvelle association nous apportera son dynamisme et sa convivialité.

En photo, (crédit photo Le Télégramme), nous retrouvons le maire, Grégory Le Guillou, venu les saluer avant le début de la toute première rencontre.

PROCHAINS TOURNOIS :

Le jeudi 21 juillet à partir de 14h00

Le samedi 23 juillet à partir de 14h00

Le vendredi 29 juillet à partir de 07h00



L'Amicale Laïque :

Retour sur les points marquants de ce début d'année 2022

- **Tartiflette 26 février 2022** : édition spéciale avec uniquement des plats livrés ou à emporter en raison de la situation sanitaire. L'Amicale a vendu 250 repas.
- **Collectes de journaux** : au total, 5 dates de collectes sur l'année scolaire 2021-2022. Merci encore à tous les participants !
- **Trophées de la vie locale du Crédit Agricole de Huelgoat** : l'Amicale figurait dans les 3 finalistes avec le projet des structures de jeux pour le jardin de l'école. L'Amicale a ainsi reçu 300€ pour ce projet.
- **Les structures de jeux dans le jardin de l'école** : l'Amicale a participé au financement de ces structures en collaboration avec la municipalité en offrant 3500€ pour cette acquisition.

Dernier évènement majeur de la saison :

- **Kermesse 25 juin 2022** : avec comme premier lot de la tombola, une nuit et les entrées pour 4 personnes au Domaine de Treuscoat. Mais ce n'est pas tout ! Il y a une tablette, une enceinte Bluetooth, une box loisirs et de nombreux autres lots à gagner.

L'Amicale remercie tous les participants à cette kermesse et félicite les enfants, les enseignants et le personnel encadrant de l'école pour le joli spectacle des élèves de l'école.

De nombreux stands pour s'amuser étaient prévus comme notamment, la pêche aux canards, les ballons clowns, ou encore, la grande loterie et sans oublier, LE célèbre casse-boîte.



Madame Audrey CAM, présidente de l'Amicale et Madame Sabine DEMEURÉ, trésorière.

Contact :  06 80 66 50 63

Pour conclure cette journée en beauté, 210 repas furent servis, preuve que le cochon grillé est toujours très apprécié malgré une météo incertaine.

Le Club du 3ème Âge :

Un bilan 2022 positif



Quelques membres présents lors de l'AG (crédit photo Sylvanna Tripoz)

Le 27 janvier 2022, se tenait l'assemblée générale du club, sous la présidence de Madame Yvette LE JEUNE qui a présenté un bilan positif pour l'année écoulée. L'association compte actuellement 19 membres.

Après deux années difficiles avec la pandémie, le club a retrouvé son rythme avec ses rendez-vous fixés un jeudi sur deux, à la maison des associations. Pour rappel, l'accueil se fait désormais sans limite d'âge.



Atelier "chandeleur" (crédit photo Sylvanna Tripoz)

Le 10 février, le club s'est mis en quatre pour fêter comme il se doit la chandeleur, en concoctant de belles et délicieuses crêpes pour le goûter des adhérents.

Activités du C.C.A.S. :

Anniversaire de notre doyenne

Le 4 juin dernier, notre doyenne, Mimi Hervé, fêtait ses 98 ans printemps !!!

Monsieur le maire et sa 1ère adjointe, Annick Labeyrie, responsable du C.C.A.S., se sont rendus à l'Ehpad Monts Leroux de Huelgoat, afin de fêter cet évènement.

C'est devant un café accompagné d'une copieuse part de gâteau qu'ils ont pu revivre de nombreuses anecdotes du passé relatées par notre chère Mimi. Une rencontre chaleureuse, pleine de bonne humeur et de nostalgie.

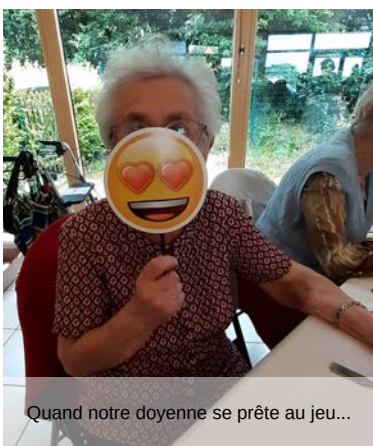


Retour sur le repas annuel des 70 ans et plus...

C'est dans une ambiance conviviale et détendue que s'est déroulé le traditionnel repas de nos Aînés, mercredi 29 juin à partir de 12h30 à la maison des associations.

Ce repas rassembla près de 56 convives autour d'un menu axé sur le thème de la guinguette.

Musique et animations diverses (tombola notamment), sont venues rythmer cette journée très appréciée de tous. Nous remercions encore "Ninette" pour ses chansons empreintes de nostalgie.



Quand notre doyenne se prête au jeu...



Élus et personnel communal, n'est pas en reste...



Discours de nos élus



Ninette en action..



Monts d'Arrée Communauté & ses animations :

L'accueil de loisirs du Yeun Elez (3 à 12 ans) de Brennilis

Proposé par la communauté de communes Monts d'Arrée Communauté et animé par l'association EPAL, l'accueil de loisirs est ouvert pendant les vacances scolaires à Brennilis (Nestavel Braz, au bord du lac Saint Michel) au centre enfance/jeunesse communautaire.



Le centre de loisirs du Yeun Elez

Pour tous renseignements et inscriptions contactez :

☎ **02 98 99 05 33 (centre de loisirs)**

☎ **06 83 46 85 43 (Paola LE DELAIZIR - Directrice)**

Le dossier d'inscription est obligatoire et disponible sur le site internet :

🌐 www.lesmontsdarree.bzh

Horaires : 9h - 17h (garderie de 7h à 9h (uniquement sur demande) et de 17h à 19h)

Un transport gratuit est possible sur demande.
Les repas sont fournis par Ti Menez Are (Brasparts).

Le programme comprend des activités manuelles, jeux coopératifs intérieurs et extérieurs.



Les minis camps : été 2022

Pour participer aux minis séjours organisés par les équipes des centres de loisirs de Brennilis et de Berrien, il est indispensable que votre enfant soit inscrit administrativement aux centres de loisirs.

Les places étant limitées, merci de nous faire part de votre souhait de participation au plus vite et de visu.

Une réunion de présentation des séjours sera organisée en amont pour expliquer et échanger autour des mini-camps.

À cette occasion, nous vous transmettrons le trousseau à fournir à votre enfant pour bien vivre ces quelques jours.

Centre de loisirs du Yeun Elez

Nestavel Bras - 29690 - BRENNILIS

Tel : 06 83 46 85 43

Mail : alshyeunelez@epal.asso.fr

Accueil de loisirs de Berrien

Rue des écoliers - 29690 - BERRIEN

Tel : 06 37 72 20 24

Mail : berrien@epal.asso.fr



REDADEG 2022 :

Passage sur la commune nuit du 24 au 25 mai



La Redadeg est passée par Plouyé dans la nuit du 24 au 25 mai. Breizh a-bep reizh pouvait on lire sur le parcours. Et nous avons couru les quelques kilomètres achetés sur notre commune...

La Redadeg est une course de relais qui s'étendait cette année 2022 sur deux mille vingt deux kilomètres entre Vitré et Vannes du 20 au 28 mai 2022. Des coureurs se sont élancés de jour comme de nuit pour la distance de leur choix et un minimum d'un kilomètre.

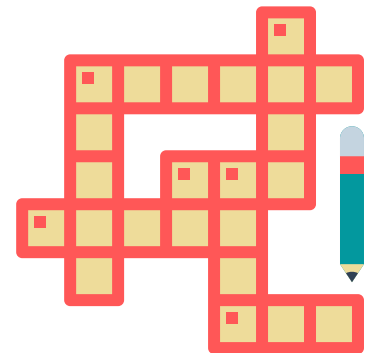
Cette course est au service de la langue bretonne ; tout le monde peut participer et acheter un kilomètre au travers des 291 communes traversées.

L'objectif est de récolter des fonds pour financer des projets qui mettent bien sûr le breton à l'honneur.

MESK-HA-MESK / MOTS MÊLÉS :

B	G	N	D	E	I	Z	D	B	R	B	O	U	G
R	W	R	O	T	H	A	A	P	E	R	M	K	W
E	E	K	E	Z	E	U	Z	L	D	E	M	A	I
I	N	P	E	D	B	U	O	O	E	Z	H	N	T
Z	E	Y	B	N	A	E	N	U	K	H	Z	A	R
H	D	B	A	O	G	D	T	I	Y	O	H	O	E
K	O	M	Z	U	T	R	E	O	N	E	U	G	
A	M	E	H	U	M	P	E	G	U	E	N	E	K
T	R	E	U	Z	K	A	S	D	L	G	T	N	A
S	T	A	R	T	I	J	E	N	N	R	A	N	A
N	T	P	L	I	J	A	D	U	R	E	D	Z	♥

- BAZH
- BREIZH
- BREZHONEG
- DAZONT
- DEIZ
- GWENED
- GWITREG
- HENTAD
- KANAOUENN
- KENGRED
- KOMZ
- NOZ
- PLIJADUR
- PLOUIE
- REDADEG
- REDEK
- STARTIJENN
- TREUZKAS
- YEZH
- YOUL



Scannez ce QR code pour obtenir la solution :

Retrouvez les mots de la liste dans la grille. Ils y sont mêlés horizontalement →, verticalement ↓ et diagonalement ↘ (sens indiqués par les flèches). Avec les lettres non utilisées réunies dans l'ordre normal de la lecture reconstituez l'énigme. Vous découvrirez un extrait du message composé par Yann-Fañch Kemener pour la Redadeg de 2018.

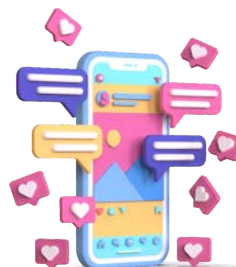
« ...Bout a meump furnez... »

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

...Bout a meump Beg ar Van ha Beg ar Raz
Ha war hon muzelloù, blaz an halen glas ! »

Traduction :
« Nous avons la sagesse
Nous avons la vie
Nous avons l'amour
Nous avons la pointe du Van et la pointe du Raz
Et le goût du gros sel sur nos lèvres ! »



Informations pratiques

Contact Eau du Ponant

02 29 00 78 78



Horaires d'ouverture : 8h30 - 12h15
13h15 - 17h30 (sauf le lundi 17h00)



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Monts d'Arée
COMMUNAUTÉ

NOUVEAU

PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN MÉTAL

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles	Tous les flacons et bidons
Toutes les barquettes	Tous les pots et les boîtes
Tous les sacs et sachets	
Tous les films	Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Rappel Urbanisme

Toit, tuiles : DP
Remplacement à l'identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Photovoltaïque sur le toit : DP

Fenêtre de toit de type velux : DP

Fenêtre, porte fenêtre :
Création, changement : DP
Remplacement à l'identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Parabole :
> 1m : DP

Véranda, terrasses couvertes :
≤ 40m² : DP (si SP totale ≤ à 150 m²)
+ 40m² : PC
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Façades, ravalement, bardage : DP
Si teinte identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Cabane, abris de jardins, appentis :
< 5m² : aucune formalité sauf secteur protégé
≤ 20m² : DP
> 20m² : PC

Terrasse non couverte de plein pied (béton ou bois) :
Sans surélévation, quelle que soit la surface : aucune formalité sauf secteur protégé.
Surélévée - 5m² : aucune formalité sauf secteur protégé
Surélévée - 40m² : DP (si SP totale ≤ 150m²)
Surélévée + 40m² : PC
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Extension :
- 40m² : DP (si SP totale ≤ à 150 m²)
+ 40m² : PC
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Garage si accolé à l'habitation :
- 40m² : DP (si SP totale ≤ à 150 m²)
+ 40m² : PC

Mur de clôture, clôture : DP

Portail : DP

Piscine :
≤ 10m², non couverte : aucune formalité sauf secteur protégé
≤ 100m², non couverte : DP
≤ 100m² avec couverture de moins de 1,80m de haut : DP
> 100m² : PC

DP : Déclaration préalable
PC : Permis de construire
SP : Surface plancher



Mairie de Plouyé - 5 rue de la mairie 29690
contact@mairie-plouye.fr



SCANNEZ MOI

Téléphone : 02 98 99 70 07
Site internet : www.mairie-plouye.fr